

Julie PROST

Avocate, Impala Avocats



Julie est avocate depuis 2011 et a toujours évolué dans le secteur des nouvelles technologies.

Elle a développé son expertise au sein de cabinets d'affaires parisiens et d'entreprises innovantes.

Avec Laura Podjarny Faerman, elles fondent ensemble le cabinet Impala Avocats en 2017.

Julie est diplômée avec mention du Master II Droit du multimédia et des systèmes d'information de l'Université Robert Schumann à Strasbourg, en partenariat avec le CEIPI.

Julie a également été chargée d'enseignement à Paris I Sorbonne en responsabilité civile, et intervient dans le cadre de conférences organisées par le Syndicat National du jeu vidéo, l'Ecole nationale du jeu et des médias, l'Ecole 42, outre les ateliers avec la BPI et le Galion Project.

Elle est experte en Intelligence Artificielle et sollicitée régulièrement par les instances gouvernementales pour son expertise.

Ses langues de travail sont le français et l'anglais.